

Entrepreneuriat dans l'océan Indien : quels sont les principaux besoins de la région ?

Le 22 août 2023 | Ebène, Maurice – L'équipe du programme « Entrepreneuriat et facilitation des affaires dans l'océan Indien » (ENFA-OI), porté par la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Union européenne, a organisé un atelier de restitution de l'état des lieux de l'entrepreneuriat dans l'océan Indien mettant en lumière les réels besoins des acteurs. Cet état des lieux a porté sur les secteurs des plantes médicinales et cosmétiques, des produits de la mer et du tourisme.

Le diagnostic a concerné les organismes d'appui et centres de formation ainsi que des start-ups et des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), avec un accent sur les entreprises dirigées par les femmes et les jeunes, aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles. Il en ressort que les besoins des entrepreneurs de la région concernent principalement :

- Un accès facilité au financement, à la formation et aux informations relatives aux différents marchés ;
- Un accompagnement approfondi (mentorat) pour le lancement et la gestion durable d'une entreprise, plus particulièrement pour les femmes et jeunes souvent désavantagés dans le monde de l'entrepreneuriat ;
- La sensibilisation aux concepts d'économie bleue, verte et circulaire en lien avec les filières prioritaires du Programme (plantes médicinales et cosmétiques, des produits de la mer et du tourisme) ;
- Le renforcement du dialogue public-privé ;
- L'amélioration de la compétitivité économique régionale.

« *Le programme ENFA-OI traduit notre volonté de développer de nouveaux leviers de croissance économique dans une démarche de renforcement de l'écosystème entrepreneurial dans nos Etats membres. Cette action cible prioritairement les femmes et les jeunes de nos îles qui sont des acteurs clés dans le tissu économique de nos territoires* », a souligné, Prof. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. Pour Florence Van Houtte, cheffe d'équipe de coopération de la délégation de l'Union européenne : « *En tant que projet régional, ENFA-OI pourra aussi apporter une valeur ajoutée spécifique en termes de synergies commerciales, partage des innovations technologiques, et échanges de bonnes pratiques entre filières dans les 4 états membres de la COI concernés* ».

Ce premier diagnostic a permis de poser les jalons des actions à venir du programme ENFA-OI, en accord avec les réels besoins émis par les acteurs régionaux. Le programme ENFA-OI mettra ainsi en œuvre des activités de renforcement des capacités des organismes d'appui et associations professionnelles du secteur privé, des MPME des filières susmentionnées. Il vise également la facilitation des échanges entre les entreprises de la région, la diffusion de bonnes pratiques, la mise en place d'un cadre de concertation des organismes d'appui ou encore l'organisation d'un concours régional de pitch pour les start-ups des secteurs concernés.

La restitution du diagnostic s'est déroulée dans les locaux de la COI, en présence de représentants des ministères chargés du commerce, de l'industrie ou de l'entrepreneuriat, d'institutions d'appui et centre de formation, d'experts, chefs d'entreprises ou encore d'associations professionnelles du secteur privé des États membres de la COI.

Plus d'informations sur le programme ENFA-OI

Le programme ENFA-OI est mis en œuvre conjointement par la Commission de l'océan Indien et l'Union européenne. Au service des entrepreneurs régionaux, notamment les femmes et les jeunes, il s'agit là d'un véritable écosystème entrepreneurial inclusif, durable et axé vers la croissance. Le programme accompagne tout particulièrement les entrepreneurs dans les domaines du tourisme, des produits de la mer et des plantes médicinales et cosmétiques, dans une démarche d'économie bleue, verte et/ou circulaire.

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org | recos@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

